



Livret du boursier des Centres du Rotary pour la paix – Master

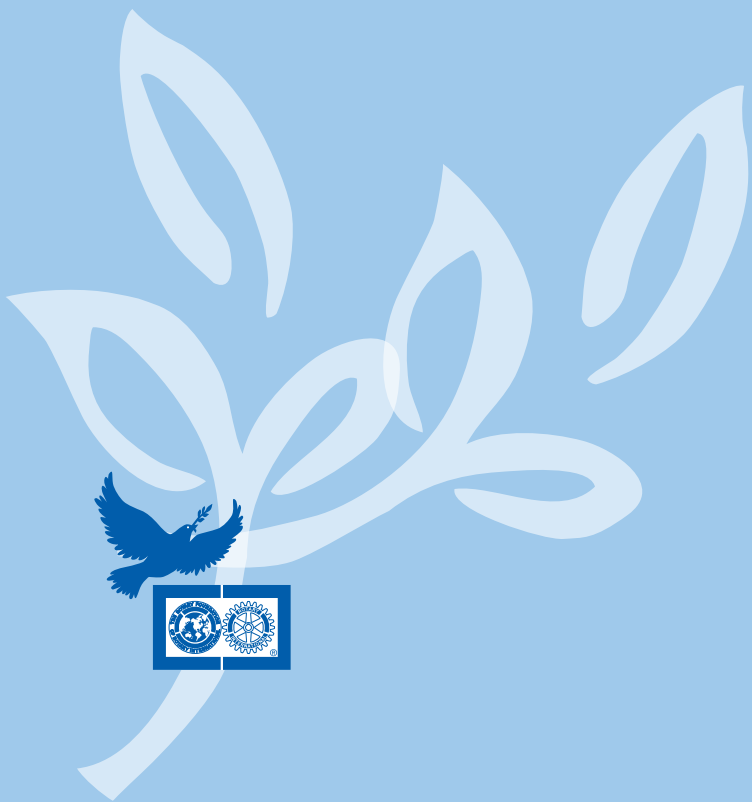




Table des matières

Introduction	1
La documentation	2
Votre correspondant à la Fondation	2
Vos rapports avec le Rotary	2
Votre université partenaire	5
Avant de partir	7
Affectation à un Centre du Rotary pour la paix	7
Changement d'affectation et transfert	7
Report	7
Renonciation	7
Admission dans l'université partenaire	8
Séances d'orientation	8
Documents à fournir	9
Contrat du boursier	9
Fiche <i>Pour mieux vous connaître</i>	9
Attestation d'admission de l'université partenaire	9
Copie du passeport	9
Copie du visa	10
Certificat médical	10
Attestation d'assurance	11
Demande de titre de transport au RITS	12
Procédure de réservation	13
Choisir ses dates de départ et de retour	14
Finances	15
Qui finance ces bourses ?	15
Durée de la bourse	15
Prolongement du séjour	13
Montant de la bourse	15
Paiement de la bourse	16
Annexes	
Documents pré-départ	
Adresses utiles	25
Agences du RITS	27
Rapports de l'étudiant – Instructions	28
Confirmation des coûts	39
Stage d'été	30
Demande de financement – Stage	31
Demande de financement – Conférence/recherches	33
Glossaire	34

Vous avez en votre possession l'édition 2010 de la publication *Livret du boursier des Centres du Rotary pour la paix – Master [087-FR]* destinée aux boursiers sélectionnés. Les informations contenues dans cette publication sont exactes au moment de sa diffusion. Toutefois, les membres du conseil d'administration de la Fondation Rotary se réservent le droit de les réviser si les conditions l'exigent. La mise à jour la plus récente est disponible sur le site Web de la Fondation Rotary à www.rotary.org/fr/studentsandyouth/educationalprograms/rotarycentersforinternationalstudies.



Introduction

Objectifs du programme

Contribuer à la mission de la Fondation Rotary de promotion de l'entente mondiale, de la bonne volonté et de la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté, et en particulier :

- Faire avancer la recherche, l'enseignement, la publication d'ouvrages et les connaissances dans le domaine de la paix, des conflits et de leur résolution, et de l'entente entre les peuples
- Inspirer des boursiers afin qu'ils travaillent pour une culture de tolérance et de paix tout en améliorant leurs compétences, savoirs et savoir-faire en mettant en place des échanges entre professionnels et universitaires
- Offrir des possibilités d'études avancées à des groupes de boursiers du Rotary dans les domaines de la paix et de la résolution des conflits
- Permettre à la Fondation Rotary et aux Rotariens de promouvoir une plus grande tolérance et une meilleure coopération entre les peuples afin de faciliter la paix dans le monde.

Bref historique des Centres du Rotary pour la paix

Les Rotariens souhaitaient depuis longtemps parrainer une institution visant à promouvoir l'entente mutuelle et la paix dans le monde. En 1996, sous la direction de Rajendra Saboo, ancien président du R.I. et du conseil d'administration de la Fondation, une commission était nommée pour étudier la possibilité de créer un centre éducatif, institut ou université, dédié à la mémoire de Paul Harris pour le cinquantenaire de son décès.

Cette commission, composée de quatre Rotariens ayant une longue expérience des milieux universitaires, a exploré diverses solutions et a finalement proposé la création de Centres Paul Harris pour études internationales implantés à travers le monde dans plusieurs universités proposant un programme d'études débouchant sur un diplôme dans les domaines des relations internationales, de la résolution des conflits ou de la paix. Les administrateurs de la Fondation en approuvèrent le principe et nommèrent une nouvelle commission chargée de définir plus précisément le projet.

Il fallut 2 ans à la commission pour développer un plan, se renseigner sur les possibilités et visiter les universités intéressées. En avril 1999, les administrateurs approuvèrent le projet d'association avec huit universités pour la création de sept Centres du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits, une dénomination visant à sensibiliser davantage le public à l'engagement du Rotary envers la paix.

La commission des Centres du Rotary étudia les candidatures d'une centaine d'universités en prenant en compte des critères de sélection tels que la situation géographique, la motivation de l'université à travailler avec la Fondation Rotary, sa renommée et l'existence d'un programme de niveau master sur les relations internationales, la paix et la résolution des conflits. La commission transmis ses recommandations au conseil d'administration de la Fondation Rotary et le programme commença véritablement en 2002.

En 2006, un programme court sur la paix et la résolution des conflits fut lancé comme alternative aux Centres, pour renforcer les efforts du Rotary dans le cadre des études internationales sur la paix. À travers ce nouveau programme, établi dans une université d'Asie du sud-est, le Rotary offre le seul cursus d'études intensives en anglais de la région sur la paix et la résolution des conflits, pour professionnels et cadres.

En 2008, les membres du conseil d'administration de la Fondation rendirent ce programme permanent, proposant ainsi une option supplémentaire aux candidats.

En 2009, Ils demandèrent aux candidats de choisir entre le certificat et le programme de master dans leur candidature, ne leur permettant plus de postuler en même temps aux deux programmes.

Les diplômés des Centres du Rotary pour la paix travaillent pour des organisations internationales telles que les Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ou l'Organisation des États Américains (OEA), ainsi que pour des gouvernements, des ONG bilatérales et internationales, ou comme consultants pour diverses firmes.

La documentation

En plus de ce livret, votre dossier contient :

- Contrat du boursier
- Formulaire *Pour mieux vous connaître*
- Brochure de la compagnie d'assurance *Harbour Group*

Votre correspondant à la Fondation

L'équipe de la Fondation est là pour vous aider dans vos démarches. Le correspondant chargé de votre dossier sera votre contact principal à la Fondation Rotary et vous aidera en vous apportant toute information utile, en suivant l'évolution de votre dossier, de vos règlements et de vos relations avec l'administration de votre Centre. Vous pouvez contacter le correspondant chargé de votre dossier par e-mail, fax, courrier ou téléphone. La Fondation Rotary n'accepte les appels en PCV qu'en cas d'urgence. Adressez fax et toute autre communication à l'attention de votre correspondant à la Fondation. Notre volume de courrier ne nous permet pas d'envoyer d'accusés de réception. Laissez-lui le temps de traiter votre demande avant d'appeler nos services pour vous renseigner. L'e-mail est la forme de communication la plus simple et rapide ; pensez à créer une adresse électronique accessible par Internet afin de faciliter les échanges avec votre correspondant.

Vos rapports avec le Rotary

Votre bourse vous permet d'effectuer jusqu'à deux années d'études supérieures et de participer aux diverses activités du Rotary International. Le personnel de la Fondation et vos conseillers rotariens sont là pour vous aider avant, pendant et après votre séjour d'études à l'étranger. L'orientation, les activités pendant votre séjour et la possibilité d'appartenir à une association d'Anciens de la Fondation visent principalement à créer des liens durables entre les boursiers et le Rotary.

Vos conseillers rotariens

Chaque boursier a deux conseillers rotariens qui vous aideront sur le plan logistique et vous fourniront des informations sur le Rotary et votre pays d'accueil. Il s'agit de :

- Votre conseiller parrain nommé par le district qui vous parraine
- Votre conseiller hôte sur place à l'étranger appartenant au Rotary club hôte qui vous est assigné.

C'est un élément clé de ce programme, qui permet aux étudiants et aux Rotariens de profiter au maximum du séjour.

Conseiller parrain

- Dès réception de ses coordonnées, prendre rendez-vous.
- Vous aurez l'occasion de vous rencontrer plusieurs fois afin de discuter des idéaux et des objectifs de la Fondation et du Rotary International ; c'est lui qui vous aidera à réunir la documentation nécessaire à la préparation des exposés à effectuer pour le Rotary.
- Il vous fera inviter à des réunions et rencontres du Rotary.
- Il vous expliquera les modalités financières de la bourse.

Attention, une fois à l'étranger, c'est à vous de maintenir le contact avec lui.

- Vous devrez lui faire parvenir vos coordonnées (y compris un numéro de fax et une adresse électronique), ainsi qu'au club et au district qui ont parrainé votre candidature.
- Vous devez continuer de correspondre avec lui après votre arrivée dans le pays hôte.
- À votre retour, vous prendrez contact avec lui au sujet des exposés que vous devez effectuer dans les clubs ou d'autres associations.

Conseiller hôte

Votre correspondant à la Fondation vous communiquera les coordonnées de votre conseiller hôte à l'étranger. Afin d'impliquer un maximum de Rotariens dans ce programme, certains étudiants pourront avoir un 2^e conseiller hôte.

- Dès que vous recevez les coordonnées de votre conseiller sur place, adressez-lui un e-mail ou une lettre d'introduction en y joignant une photo récente.
- Les conseillers accueillent parfois les boursiers à l'aéroport. Il s'agit souvent d'une bonne opportunité pour se présenter et planifier les futurs rendez-vous.
- C'est à lui que vous vous adresserez pour participer aux actions du Rotary, remplir vos engagements auprès des clubs, obtenir la lettre mensuelle du gouverneur ou le bulletin du district, etc.
- Si vous envisagez de vous faire accompagner de votre conjoint et/ou de vos enfants, informez-en votre conseiller hôte le plus tôt possible. Celui-ci peut vous être d'un précieux secours. Rappelez-vous toutefois que rien ne l'oblige à vous aider et que la bourse est uniquement destinée à l'étudiant du Centre du Rotary pour la paix. Il peut par ailleurs être compliqué pour des parents célibataires de suivre un cursus universitaire difficile et cela doit donc être prévu longtemps à l'avance. Aucuns fonds supplémentaires ne seront versés aux étudiants accompagnés de leur conjoint et/ou de leurs enfants.



Rôle des Rotariens sur place

Ce programme est sans conteste le plus ambitieux que le Rotary International ait entrepris à ce jour dans le cadre de sa mission de paix dans le monde. Il a été conçu sur la base d'une coopération dynamique entre les boursiers, les universités partenaires et les régions où se trouvent les Centres du Rotary pour la paix. La Fondation a créé des régions d'accueil regroupant plusieurs districts rotariens afin de permettre à davantage de Rotariens de s'impliquer dans ce programme et de répartir les responsabilités envers les étudiants et les universités. Le coordinateur de la région d'accueil sert de contact principal entre les Rotariens de la région d'accueil et le directeur du Centre du Rotary pour la paix. Il est également responsable de la planification de vos exposés lors des manifestations des clubs, du district ou au niveau de la zone.

Les Rotariens de la région d'accueil se chargent d'informer les étudiants sur les conditions politiques, économiques et autres. Cette possibilité d'avoir des contacts directs avec les habitants d'une région et de pouvoir échanger des idées est un atout inestimable pour l'avenir des boursiers.

Les Rotariens, après avoir été formés par la Fondation, collaborent avec les universités pour mettre sur pied une orientation annuelle des boursiers au cours de laquelle on insiste sur l'importance d'obtenir d'excellents résultats universitaires tout en respectant ses engagements vis-à-vis du Rotary et des Rotariens.

Harcèlement sexuel et comportement inapproprié impliquant des Rotariens

Le Rotary ne tolère aucun cas d'abus ou de harcèlement. Toute allégation d'abus doit être immédiatement signalée aux autorités policières et une enquête indépendante et poussée sera aussitôt réalisée. De plus, toute personne contre laquelle une telle allégation a été portée sera temporairement interdite de tout contact avec des participants aux programmes de la Fondation tant que la question n'est pas réglée. Des plaintes récurrentes, indépendamment de la culpabilité réelle ou de la reconnaissance des faits, résulteront en une interdiction de participation. Contactez votre correspondant à la Fondation en cas de problème.

Vos obligations

Vous devez fournir jusqu'à quatre rapports à la Fondation au cours de votre bourse, chaque rapport devant être envoyé à votre correspondant à la Fondation, au conseiller parrain, au conseiller hôte, aux gouverneurs hôte et parrain et au coordinateur de la région d'accueil :

Rapport/Formulaire	Échéance	Destinataires
1 ^{er} rapport	2 mois après votre arrivée	Tous
Confirmation des coûts	Joint au 1 ^{er} rapport	Correspondant à la Fondation
2 ^e rapport	À la fin de votre première année	Tous
Rapport de stage d'été	Dans les 2 mois après la fin de votre stage	Tous
Rapport final	Au terme du programme	Tous

Vous devrez envoyer le **1^{er} rapport** environ 2 mois après votre arrivée (joindre aussi le formulaire Confirmation des coûts, (voir annexe), dûment rempli à l'attention du correspondant à la Fondation). Le prochain versement ne sera débloqué qu'à réception de ce rapport.

Le **2^e rapport est à envoyer** à la fin de votre première année dont il donne un aperçu. Le prochain versement ne sera débloqué qu'à réception de ce rapport.

Le **rapport de stage d'été** est à fournir dans les 2 mois après la fin de votre stage.

Le **rapport final est à soumettre** au terme du programme. Veuillez noter que votre billet retour ne sera émis qu'à réception de ce rapport. N'oubliez pas que la fin d'année est une période très chargée, n'attendez pas la dernière minute pour rédiger votre rapport.

Vous trouverez des instructions relatives à ces rapports en annexe.

N.B. : Remettre des rapports de qualité en temps et en heure est le plus sûr moyen d'éviter tout retard dans les versements de la Fondation.

Vous devez toujours informer votre correspondant à la Fondation de vos déplacements (durée, lieu et coordonnées). Dans le cas contraire, vous risquez la révocation de votre bourse.

Responsabilités des Anciens de la Fondation

On s'attend à ce que les étudiants continuent à s'impliquer avec le Rotary, ne serait-ce que pour faire des suggestions à la Fondation pour améliorer le programme auquel ils ont participé. Il leur est aussi demandé de tenir le Rotary informé de leurs projets et de l'évolution de leur carrière. Ces informations nous servent dans nos efforts de relations publiques et de promotion de nos programmes, ainsi que pour évaluer leur impact.

Pour maintenir les liens avec le Rotary, vous pouvez :

- Effectuer des exposés dans les clubs, districts et collectivités
- Soumettre des articles à la presse locale
- Vous abonner à Peace Net, le bulletin électronique des Centres du Rotary et tenir ses rédacteurs informés de l'évolution de votre carrière
- Vous réunir avec les autres anciens boursiers de la région
- Recruter pour les programmes de la Fondation
- Participer à l'orientation des boursiers
- Assister aux séminaires organisés dans les Centres du Rotary pour la paix
- Conseiller les participants actuels
- Vous impliquer dans les actions du Rotary
- Assister à des réunions de club
- Appartenir à une association d'anciens de la Fondation ou en créer une
- Assister aux conventions annuelles du Rotary
- Consulter ou conseiller les Rotariens sur des actions de service et des initiatives en faveur de la paix
- Devenir membre du Rotary club local.

Les services Anciens à la Fondation cherchent à renforcer les liens entre étudiants, anciens étudiants, universités, employeurs et la Fondation Rotary. Pour en savoir plus, consulter www.rotary.org/fr/alumni. Vous y trouverez notamment l'annuaire des coordinateurs Anciens de la Fondation, des Rotariens qui encouragent les Anciens à faire la promotion des programmes de la Fondation. Les anciens boursiers reçoivent aussi *Reconnections*, un bulletin d'information électronique bimensuel qui leur est destiné et qui peut être téléchargé sur le site Web du Rotary.

L'université partenaire

Rôle de l'université

La Fondation et les universités partenaires ont mis sur pied un programme innovant sanctionné par un master dans le domaine de la paix et de la résolution des conflits. Chaque université a confié la coordination des activités des boursiers à un directeur.

C'est ce directeur qui aide les boursiers à choisir les cours qui leur conviennent, un stage et un sujet de mémoire. Pendant leur séjour, les étudiants ne sont pas autorisés à participer à des programmes d'échange entre universités ou autres et doivent concentrer leurs activités dans le cadre de ce qui est offert par leur Centre du Rotary pour la paix.

Le directeur du Centre du Rotary pour la paix

Le directeur du Centre aide aussi les étudiants à remplir leurs obligations rotariennes. Vous êtes encouragés à utiliser toutes les ressources administratives disponibles dans votre Centre. Consulter aussi les Adresses utiles en annexe.

Le séminaire annuel

Chaque Centre organise chaque année un séminaire sur les affaires internationales et la résolution des conflits. Votre présence est obligatoire. C'est l'occasion pour les étudiants des Centres de faire connaître leurs travaux aux Rotariens de la région et aux autres invités. Certains travaux ou conclusions peuvent éventuellement conduire à une publication.

Des renseignements complémentaires vous seront fournis une fois sur place.

Mentorat

En tant qu'étudiant des Centres du Rotary pour la paix en deuxième année, vous serez en mesure d'aider et de conseiller les étudiants de première année. Il vous sera certainement demandé de participer à leur orientation et de faciliter les premiers contacts avec les Rotariens de la région. Le personnel du Centre vous renseignera sur ce qui vous sera demandé.



Avant de partir

Affectation à un Centre du Rotary

La commission Centres du Rotary pour la paix soumet aux administrateurs de la Fondation ses recommandations concernant l'affectation des candidats en fonction de divers critères tels que le nombre de places par université, le profil de chaque candidat, le pays d'origine, le domaine d'expertise et les souhaits des candidats. La liste finale des affectations est approuvée, au nom de tous les administrateurs, par le président du conseil d'administration de la Fondation Rotary.

Il est par conséquent fort possible de ne pas être affecté aux universités de son choix. Les administrateurs se réservent le droit d'assigner chaque étudiant à n'importe lequel des Centres du Rotary pour la paix. Tout refus d'une affectation sera considéré comme une renonciation à la bourse.

Changement d'affectation et transfert

La Fondation Rotary *n'acceptera* pas de demande de changement d'affectation. L'octroi de la bourse est conditionné à l'admission dans l'université partenaire. Si celle-ci rejette votre demande d'admission, la Fondation ne sera pas en mesure de changer votre affectation et vous devrez renoncer à la bourse.

Report

Le report du début de vos études à une date ultérieure à celle indiquée dans votre contrat ne sera accepté qu'en cas de service militaire obligatoire ou d'urgence médicale sérieuse et documentée. Si tel est le cas, contactez votre correspondant à la Fondation le plus tôt possible.

Renonciation

Si vous décidez de renoncer à votre bourse d'études dans un Centre du Rotary pour la paix, veuillez en informer dès que possible votre correspondant à la Fondation Rotary ainsi que l'université à laquelle vous étiez assigné et votre district parrain.

Admission à l'université partenaire

Il est recommandé d'entamer les procédures d'admission dès que possible. Se renseigner directement auprès de l'université (coordonnées en annexe) sur la marche à suivre et les échéances.

Attention, le fait d'avoir été sélectionné pour étudier dans un Centre du Rotary pour la paix ne garantit pas l'admission à l'université partenaire. Sachez que la décision finale revient aux universités et que la Fondation ne peut intervenir en votre faveur auprès d'elles. Par conséquent, les récipiendaires doivent sécuriser leur admission dans l'université assignée avant de prendre toutes dispositions.

Séances d'orientation

Les étudiants suivent une orientation obligatoire dans le district parrain et dans le district d'accueil afin de bien comprendre la mission de la Fondation, leur rôle dans le cadre de cette mission et leurs responsabilités à l'issue de la bourse. De plus, vous devez consulter le module que vous enverra par e-mail votre correspondant à la Fondation.

Les étudiants sont invités à assister au séminaire d'orientation pré-départ organisé par leur district parrain. Les séminaires d'orientation permettent aux étudiants de mieux comprendre le Rotary International et l'action de sa Fondation, tout en rencontrant d'autres participants au programme. Pour tout savoir sur le séminaire d'orientation pré-départ organisé dans votre région, consultez votre conseiller parrain.

Si aucune réunion d'orientation n'est organisée avant votre départ, prévenez votre correspondant à la Fondation et celui-ci mettra à la disposition du district parrain toute la documentation nécessaire pour vous former individuellement avec votre conseiller parrain et les dirigeants de votre district parrain.

Une fois sur place, les Rotariens vous contacteront au sujet des séances d'orientation prévues dont l'objectif est de vous faire rencontrer les Rotariens et les autres boursiers. Les universités ont généralement leur propre programme d'orientation pour les étudiants étrangers et, dans ce cas, vous serez contacté par un représentant de l'université.

Documents à fournir

Le non respect des échéances peut entraîner un retard dans votre date de départ et le versement de la bourse. La Fondation n'effectuera de paiement et n'accordera d'autorisation de voyage qu'après avoir reçu et approuvé tous les documents requis, à savoir :

- Contrat du boursier
- Fiche *Pour mieux vous connaître*
- Lettre d'admission
- Photocopie du passeport/Visa
- Certificat médical
- Attestation d'assurance
- Demande de titre de transport.

Contrat du boursier

Ce formulaire confirme que vous acceptez officiellement la bourse de la Fondation et toutes ses modalités. Veuillez remplir et signer ce document en précisant la date à laquelle vos cours débuteront et le renvoyer à la Fondation dans les 30 jours après réception et avant le 1^{er} avril, faute de quoi la bourse pourrait être annulée. Conservez une copie de ce formulaire pour vos dossiers.

Fiche *Pour mieux vous connaître*

Cette fiche doit être remplie dans la langue de votre pays d'accueil. Il est impératif d'y joindre une photo récente avant de la renvoyer, avec le contrat de boursier, à votre correspondant à la Fondation dans les 30 jours après réception. Celui-ci se chargera de la transmettre pour faciliter le choix de votre conseiller rotarien une fois sur place à l'étranger. Tout retard de votre part entraînera un retard dans la nomination de votre conseiller hôte.

Les documents suivants sont à fournir au correspondant à la Fondation, au moins 2 mois avant le départ :

Lettre d'admission

Les boursiers doivent remplir les conditions d'admission à l'université du Centre du Rotary pour la paix assignée et y être admis en tant qu'étudiant à plein temps pour la durée de la bourse. Faites-nous parvenir une copie de votre lettre d'admission dès que vous l'avez reçue.

Passeport

Vous devez envoyer à la Fondation une photocopie de la page de votre passeport où figurent votre photographie, vos coordonnées et la date d'expiration, au moins deux mois avant votre départ. N'envoyez aucun document original et pensez à emporter une photocopie de votre passeport afin de simplifier les procédures en cas de perte pendant votre séjour. Vérifiez ses dates de validité qui doivent couvrir toute la durée de votre participation au programme.



Visa

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'ambassade ou au consulat du pays d'accueil.

Si vous devez obtenir un visa, entamez les formalités dès que vous avez reçu confirmation de votre admission dans l'établissement universitaire, l'obtention d'un visa pouvant prendre plusieurs mois. Contactez votre université pour savoir quel type de visa demander.

La Fondation Rotary ne délivre pas de renseignements relatifs à l'obtention d'un visa. Cependant, si votre Centre du Rotary pour la paix n'est pas en mesure de vous aider ou si vous avez besoin de documents supplémentaires, contactez votre correspondant.

Veuillez envoyer une photocopie de votre visa à votre correspondant à la Fondation. N'envoyez aucun document original. Si aucun visa n'est exigé, vous devez fournir à votre correspondant une confirmation écrite des autorités compétentes du pays concerné.

Certificat médical

Une visite médicale est obligatoire avant votre départ. Votre médecin traitant doit remplir et signer le formulaire inclus en annexe. L'original ou une copie conforme doit parvenir à la Fondation dans les temps requis. Il est recommandé de se procurer à l'avance une quantité suffisante des médicaments prescrits sur ordonnance dont vous aurez besoin pendant votre séjour à l'étranger.

Attestation d'assurance

Les boursiers doivent souscrire une assurance couvrant les frais médicaux, d'hospitalisation, de rapatriement pour raison médicale et de rapatriement de corps en cas de décès. **L'assurance n'est pas couverte par la bourse.** Seule l'attestation fournie en annexe ou une photocopie sera acceptée. Les attestations, e-mails ou brochures de la compagnie d'assurance ne sont pas admissibles. Vous devez nous soumettre notre formulaire d'attestation dûment rempli, signé et daté au moins deux mois avant votre départ.

L'assurance souscrite doit vous couvrir durant la totalité de votre séjour à l'étranger, y compris le jour de votre départ et celui de votre retour. Les boursiers peuvent éventuellement prendre une assurance pour la première année à condition de fournir à nos services une nouvelle attestation au moins deux mois avant le début de la seconde année universitaire. Dans ce cas, les boursiers peuvent photocopier l'attestation pour l'utiliser l'année suivante (si vous manquez de soumettre l'attestation, vous ne recevrez pas le second versement de la bourse dans les meilleurs délais). Les boursiers doivent également s'assurer d'être couvert par leur assurance pendant le stage d'été et les conférences financées par la bourse. Si ce n'est pas le cas, vous devrez souscrire un contrat supplémentaire et faire parvenir l'attestation à votre correspondant.

Le formulaire indique les montants *minimums* requis. Il est donc fortement recommandé de se renseigner sur les coûts d'hospitalisation dans le pays d'accueil et, si besoin, de prendre une couverture supplémentaire. Il est également conseillé de garder une assurance médicale dans son propre pays en cas de retour inopiné.

Si une des assurances présentées dans votre dossier vous convient, contactez-la directement. La Fondation recommande fortement d'utiliser la compagnie *Harbour Group, LLC*, dont les contrats d'assurance sont particulièrement bien adaptés aux critères exigés par le Rotary. Vous pouvez consulter son site Internet sur www.hginsurance.com/rotary.

Vous n'êtes pas dans l'obligation d'utiliser l'une des compagnies suggérées, mais vous êtes tenu de respecter le niveau minimal de couverture imposé par la Fondation. Les assurances universitaires ne seront acceptées qu'à la condition qu'elles couvrent les garanties minimales exigées par la Fondation. Il vous faut dans ce cas précis, obtenir une prise en charge à partir de votre départ de votre pays, et non pas à partir de la rentrée universitaire. Dans certaines universités, les étudiants n'ont pas le choix et doivent souscrire une assurance universitaire. Nous vous demandons de vérifier avec soin les conditions et de souscrire le cas échéant une assurance complémentaire.

Les assurances nationales ou gouvernementales : elles ne conviennent généralement pas, car elles ne répondent pas aux conditions requises et ne couvrent pas les déplacements ou séjours à l'étranger. Nous vous encourageons à en discuter avec votre correspondant.

Pays soumis à un contrôle des changes : contactez les responsables rotariens de votre district, le bureau régional le plus proche ou votre correspondant.

Soins de santé courants : le contrat d'assurance sert à couvrir les soins d'urgence ou de nature sérieuse. Pour les maux plus bénins tel qu'un rhume, vous pourrez probablement utiliser les services de santé de votre établissement universitaire. Il suffit de vous renseigner auprès d'eux pour plus d'informations.

Demande de titre de transport au RITS

Le formulaire se trouve en annexe. Envoyez le formulaire directement au RITS (Rotary International Travel Service) en suivant les instructions indiquées dans le chapitre suivant et soumettre une copie à votre correspondant à la Fondation. Il s'agit du dernier document à soumettre à la Fondation avant votre départ. Vous devez avoir l'approbation de votre correspondant à la Fondation avant d'envoyer ce formulaire.



Procédure de réservation

Vous devez faire vos réservations (y compris pour la participation à des conférences ou pour votre stage) auprès du RITS. La liste de ses agences se trouve en annexe.

Bien que le RITS puisse organiser les déplacements de la famille, la bourse ne couvrira que les frais de déplacement du boursier. Si vous devez acheter votre billet vous-même, il est obligatoire de recevoir l'autorisation préalable du RITS et de votre correspondant.

Frais de transport couverts par la bourse

Il s'agit du voyage aller-retour le moins onéreux depuis votre domicile jusqu'à la ville où vous poursuivrez vos études (ou l'aéroport le plus proche). Le RITS délivrera un billet aller-simple avant le début de vos études et un autre à leur issue. Tout déplacement personnel durant votre bourse est à vos frais.

- Le voyage aller-retour entre la ville où vous poursuivrez vos études et celle où vous effectuerez votre stage.
- Les frais encourus pour une nuit d'hébergement en cas de transit prolongé. Vous serez informé si tel est votre cas.

Frais de transport non inclus dans la bourse

- Suppléments pour excédent de bagages
- Frais de taxi depuis ou à destination de l'aéroport
- Dépenses engagées lors d'escales à titre personnel
- Supplément en cas de changement de réservation
- Frais d'hébergement encourus avant la période couverte par la bourse
- Frais de remplacement du billet en cas de perte ou d'expiration

Instructions

1. Remplir et soumettre une demande de titre de transport à RITS ou à l'une de ses agences (voir liste en annexe) dès que vous aurez envoyé vos documents pré-départ (de préférence 2 mois avant votre départ) et en envoyer une copie à votre correspondant à la Fondation. S'assurer que le formulaire est dûment rempli et qu'il comprend les dates de voyages et les destinations.
2. Un agent du RITS vous enverra une proposition d'itinéraire à confirmer dans les plus brefs délais. Vous devez mettre votre correspondant en copie de tous vos échanges avec le RITS. En cas de problème, contacter immédiatement l'agent. Une fois l'itinéraire confirmé, l'agent du RITS effectuera la réservation pour vous.
3. Votre correspondant n'autorisera le RITS à émettre votre billet que si tous les documents pré-départ lui ont été envoyés. La Fondation Rotary paie votre billet directement au RITS. Il est important que les documents pré-départ soient envoyés dans les délais, car l'envoi du billet d'avion peut prendre quelques semaines.
4. Une fois vos billets reçus, les examiner avec soin et vérifier qu'ils ne contiennent pas d'erreur. Dans certains cas, des billets électroniques seront émis et vous seront envoyés par e-mail. Lire les remarques jointes à votre itinéraire et contacter immédiatement RITS en cas de questions ou problèmes. Vous êtes tenu de vérifier si vous avez besoin d'un visa de transit.

Choisir ses dates de départ et de retour

Départ

Prévoir d'arriver une semaine avant la date de commencement de vos études ou de votre orientation sur place. Il est fortement déconseillé d'arriver plus de 15 jours à l'avance. Votre bourse ne couvre pas les frais d'hôtel ou d'hébergement encourus si vous arrivez avant la date officielle de la période couverte.

Retour

Les étudiants ne doivent pas prévoir de quitter le Centre du Rotary pour la paix tant qu'ils n'ont pas rempli toutes les obligations de leur bourse et soumis leur rapport final. Les étudiants désirant partir avant la fin de leurs études doivent prendre contact avec leur correspondant à la Fondation avant de faire leurs réservations.

Les étudiants ont droit à un billet de retour à l'issue de leurs études. Veuillez utiliser le formulaire en annexe pour vos réservations de retour.

Si vous décidez à l'issue de vos études d'aller travailler dans un autre pays, vous pouvez utiliser votre bourse pour acheter ce billet qui sera considéré comme le billet retour (fournir une attestation d'emploi). Par conséquent, la Fondation ne financera pas votre voyage de retour de ce pays dans votre pays. Le retour doit se faire dans les trois mois de la conclusion du programme.

Les billets de retour ne seront émis par le RITS qu'après avoir reçu une confirmation de votre directeur du Centre du Rotary pour la paix que vous avez bien complété votre curriculum et que la Fondation a reçu votre rapport final.

Qui finance ces bourses ?

Ce sont les Rotariens du monde entier. Les districts ayant assuré le financement d'une bourse sur deux ans pendant les deux premières années du programme ont reçu le titre de Districts fondateurs (voir glossaire). Les districts qui financent aujourd'hui une bourse sur deux ans sont des Amis des Centres du Rotary pour la paix. Les Rotariens de ces districts et les donateurs majeurs à la Fondation suivent de près les succès du programme et le parcours des étudiants. Au cours de votre séjour, vous serez invités à des réunions rotariennes et il vous sera demandé de parler de votre expérience sur place et de vos études. Il est important que vous preniez votre mission de porte-parole au sérieux, car l'avenir du programme en dépend.

Durée de la bourse

Votre bourse couvre en général jusqu'à deux années universitaires consécutives (y compris les mois d'été entre ces 2 années). Votre bourse prend effet à la rentrée universitaire de l'établissement approuvé.

Si l'université offre un master sur un an, les étudiants peuvent recevoir un financement couvrant l'année universitaire et jusqu'à trois mois de stage. Veuillez noter que le financement du stage d'été n'est pas garanti et doit faire l'objet d'une demande et d'une procédure séparées. Pour en savoir plus, voir section « Montant de la bourse ».

Il est entendu que le Rotary, la Fondation, votre université, le district, le club ou tout Rotarien ne sont pas responsables de la poursuite de vos études au-delà de votre bourse.

Prolongement du séjour

Au terme de leurs études dans un des Centres du Rotary pour la paix, on s'attend à ce que les participants entament leur carrière dans leur domaine d'expertise. Par conséquent, la Fondation n'encourage pas les prolongements de séjour au-delà de la bourse, sauf dans le cas d'une expérience professionnelle dans la région d'accueil. Sachez que si vous décidez de rester sur place, la Fondation ne versera pas de fonds supplémentaires.

Montant de la bourse

Généralités

Les bourses de la Fondation sont attribuées à titre personnel à l'étudiant et ne prennent par conséquent pas en compte les frais de séjour de la famille ou du conjoint des étudiants mariés. Cela inclut la part de loyer supplémentaire en raison d'un logement plus grand, le mobilier supplémentaire, etc. Tout solde non utilisé devra être remis à la Fondation à l'issue de votre bourse. Veuillez contacter votre correspondant pour plus de détails.

Chaque bourse est calculée en fonction des informations fournies par plusieurs sources, dont les services de l'université où vous allez étudier. Il faut savoir d'autre part que nous n'utilisons pas les chiffres mentionnés dans le cadre d'une demande de visa, car ils ne correspondent pas nécessairement à des postes couverts par nos bourses. Il se peut que l'université vous demande de prouver votre capacité à assumer les dépenses non-couvertes par la Fondation.

Sont pris en compte le prix du billet aller-retour, les droits de scolarité et le coût de la vie :

- **Frais et droits de scolarité.** Ces droits obligatoires n'incluent pas nécessairement l'assurance maladie. La Fondation paie ces droits directement à l'université. *Attention : Aucuns fonds supplémentaires ne seront accordés au-delà de la période couverte par la bourse.*



- **Frais de pension.** Vous recevrez une somme mensuelle fixe, suffisante pour vous permettre de couvrir vos frais sur place. Votre Centre vous fournira toutes les informations utiles, y compris les options de logement et de repas en cité universitaire.

À moins d'avoir d'autres sources de financement, vous devrez donc trouver un logement et vous nourrir dans les limites de votre budget. Les frais de transport en commun sont prévus lorsque le logement sur campus n'est pas disponible. Les frais liés aux conjoints/personnes à charge ne donnent pas droit à un financement supplémentaire.

- **Transport.** Votre bourse couvre le voyage entre votre domicile et la ville où vous étudierez au début et à la fin de vos études. Voir les procédures de réservation contenues dans ce livret. Vous devez utiliser le RITS pour effectuer les réservations. Tout billet acheté auprès d'une autre agence de voyages ne sera pas remboursé.
- **Frais divers / livres et fournitures.** Chaque étudiant reçoit deux versements de 900 dollars (ou leur équivalent) par année d'études pour les livres et les fournitures, les dépenses encourues avant le début des cours et pendant les vacances universitaires ainsi que les frais de déplacement et les faux frais. En principe, les clubs prennent en charge les frais de déplacement des boursiers qu'ils invitent aux réunions. Dans le cas contraire, ces frais relèvent de cette catégorie. Ne sont pas couverts : les frais de typographie ou de photocopie, (sauf dans le cas de la préparation du mémoire de master – voir paragraphe suivant Financement de frais de conférence/recherche) le matériel informatique, les instruments de musique, l'équipement photographique ou artistique, l'équipement technique professionnel.
- **Stages.** Les étudiants doivent obligatoirement effectuer un stage entre la première et la deuxième année universitaire. Vous pouvez consulter www.rotary.org/fr/studentsandyouth/alumni/currentandpaststudents pour savoir ce que vos prédécesseurs ont fait. Vous devez déposer une demande officielle pour obtenir un défraiement pour les frais de stage que vous entreprendrez pendant l'été. Pour en savoir plus, voir les annexes en fin de livret.
- **Subvention pré-départ.** Les étudiants des pays à faibles revenus peuvent faire une demande de subvention pré-départ qui sera versée en même temps que le premier versement de la bourse. Cette subvention a pour objet de couvrir une partie des frais encourus avant le départ : assurance, visa, passeport, examens médicaux, dossiers d'inscription auprès des universités. Contactez votre coordinateur pour en savoir plus. Sachez que cette subvention n'est pas automatique et ne peut être accordée qu'à réception d'une demande et si les critères sont remplis.

Financement de frais de conférence/recherche

Les étudiants ont la possibilité de faire une demande de financement d'un montant de 1 200 dollars au plus pour couvrir leurs frais de recherches et/ou leurs frais d'inscription ou de participation à une conférence dans le pays d'études ou dans un autre pays. Les frais de recherche comprennent les coûts liés à la préparation du mémoire tels que photocopies, impression, traduction, etc. Les frais liés à la conférence comprennent les billets d'avion, les coûts d'inscription et toute dépense raisonnable. Les repas et les déplacements locaux ne sont pas pris en compte.

Cette demande doit être faite avant la fin de leurs études et son utilisation est flexible selon les choix de l'étudiant. Les décisions d'attribution de ce financement seront prises par la Fondation. Le formulaire de demande de financement de frais de conférence/recherches est disponible en annexe.

Après la fin de leurs études, les boursiers n'auront pas la possibilité de faire une demande de financement. Veuillez contacter votre correspondant à la Fondation pour déterminer la date de la fin de la bourse qui peut différer de celle de la remise de diplôme.

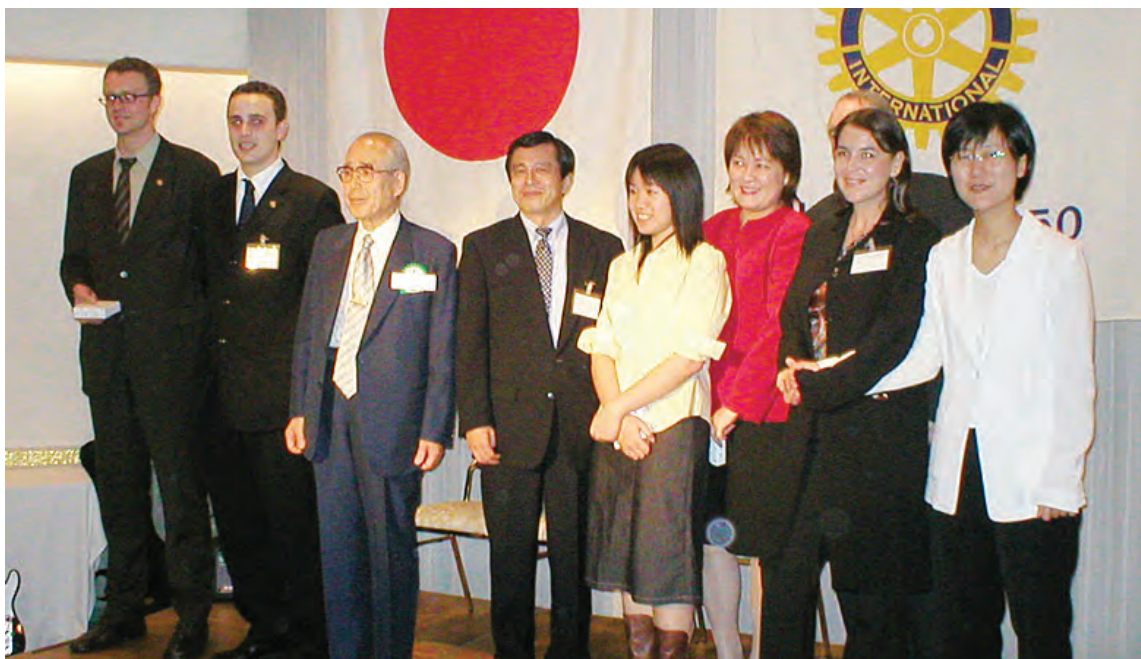
Autres sources de financement

- **Fonds personnels.** Vous devez être en mesure d'assumer toutes les dépenses non couvertes par votre bourse. Il est recommandé de se munir d'une carte de crédit internationale et de se renseigner sur la possibilité d'utiliser une carte bancaire pour retirer de l'argent à un distributeur. On vous demandera peut-être d'ouvrir un compte en banque sur place.

Outre vos dépenses personnelles, ne sont pas couverts par votre bourse :

- Frais de dossier, de passeport et de visa*
- Assurance*
- Soins médicaux

**Les étudiants de pays à faibles revenus peuvent faire une demande de subvention pré-départ pour couvrir ces frais.*



- Vêtements et frais de pressing
 - Ustensiles de cuisine, affaires de toilettes, magazines, cadeaux, etc.
 - Téléphone (installation, utilisation)
 - Sorties et déplacements personnels
 - Ordinateur, logiciels, Internet
 - Équipements et fournitures strictement professionnels
 - Achat et entretien d'une voiture, vélo ou autre moyen de transport
- **Autres sources de financement.** Les bourses de la Fondation sont compatibles avec d'autres bourses, des allocations d'études, un financement par l'employeur et même dans certains pays des activités rémunérées compatibles avec vos études, votre mission ou votre statut d'immigration. La Fondation ne couvre pas les frais pris en charge par une autre bourse ou dans le cadre de tout autre accord de financement (dispense de paiement des droits de scolarité, prix du voyage, cours de langue, etc.). Les étudiants doivent informer la Fondation par écrit de tout autre financement obtenu.
 - **Déplacements au nom du Rotary.** Les clubs n'y sont pas obligés, mais prennent parfois en charge les frais de déplacement des boursiers invités à une réunion rotarienne. Sinon, le boursier peut imputer ces dépenses à la catégorie *Frais divers* de sa bourse.

N.B. : Vous ne devez accepter aucun paiement pour votre participation aux manifestations rotariennes (à part le remboursement de vos frais de transport).

Paiement de la bourse

N.B. : Les fonds sont débloqués uniquement lorsque nous avons reçu confirmation que toutes les formalités préalables ont été effectuées. La Fondation Rotary se réserve le droit de réviser ou d'accroître les formalités à effectuer.

Première année

Premier volet. Ce versement en devise locale couvre généralement la première moitié de l'année et est envoyé à votre conseiller hôte ou le cas échéant à un autre Rotarien dont les coordonnées vous seront communiquées. Il est effectué avant la rentrée universitaire, à condition d'avoir fourni tous les documents requis. Les frais de scolarité sont payés directement par la Fondation à l'université. Ce paiement couvre aussi la moitié des fonds prévus pour le logement et la pension. L'ouverture d'un compte bancaire et autres procédures font que deux semaines peuvent être nécessaires avant de pouvoir utiliser les fonds du premier versement. Il est donc important de prévoir les fonds nécessaires pour subvenir à vos besoins pendant cette période.

Second volet. Couvre la deuxième moitié de l'année et arrive environ 4 mois après le début des cours. Pour le recevoir, vous devez soumettre à votre correspondant à la Fondation :

- Votre premier rapport avec vos coordonnées, adresse e-mail et téléphone compris
- Le formulaire *Confirmation* des coûts.

Les étudiants doivent retourner leur premier rapport dans les deux mois suivants le début de leur année universitaire.

Troisième volet. Pour obtenir le financement du stage, retournez à la Fondation Rotary le formulaire de financement (voir annexe) accompagné du projet de stage. Après étude de ces documents, la Fondation Rotary pourra accorder une subvention forfaitaire de 6 500 dollars pour couvrir les coûts affairant au stage.

N.B. : Il est important de bien choisir le lieu de son stage d'été, car il n'est pas autorisé de l'effectuer dans son pays natal ou dans les pays où le Rotary International interdit de se rendre.

Deuxième année (le cas échéant)

Vous recevrez un versement par semestre.

Premier volet. La Fondation doit recevoir, au moins deux mois avant le début de votre deuxième année :

- Une deuxième attestation d'assurance confirmant que vous êtes couvert pour la deuxième année
- La confirmation du directeur du Centre que l'étudiant est en conformité avec l'établissement
- Un deuxième rapport détaillé de vos résultats pour la première année et de vos objectifs pour la deuxième.

Veillez noter que vous devez répondre à ces demandes pour pouvoir recevoir votre paiement après le stage d'été. Il n'y a également pas de dates spécifiques pour les versements. Vous recevrez également un paiement de 900 USD (faux frais) par semestre d'études après votre stage d'été.

Second volet. Ce paiement couvre la deuxième moitié des fonds prévus pour le logement et la pension de votre deuxième année. Pour recevoir ce deuxième et dernier versement, vous devez envoyer à la Fondation dans les deux mois suivant la rentrée universitaire un rapport complet de votre stage d'été de 5 à 10 pages.

Imposition de la bourse

Il vous appartient de vous renseigner sur la réglementation fiscale en vigueur dans vos pays d'origine et d'études et de respecter les dates de déclaration d'impôts. Si vous désirez un relevé des versements de votre bourse, veuillez contacter votre correspondant à la Fondation. Nos services ne fournissant pas de renseignements fiscaux, le mieux est de consulter un conseiller fiscal.



Annexes

Documents pré-départ

Centres du Rotary – Certificat médical

Attestation d'assurance

Demande de titre de transport au RITS

Adresses utiles

Agences du RITS

Rapports du boursier – Instructions

Confirmation des coûts

Stage d'été

Demande de financement – Stage

Demande de financement – Conférence/recherches

Glossaire

**The Rotary Foundation of
Rotary International
One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698
États-Unis
Tél. +1 847-866-3000
Fax +1 847-866-0934
www.rotary.org**

Centres du Rotary – Certificat médical



Remplir en lettres majuscules

Le _____

Je certifie avoir examiné ce jour

NOM

PRÉNOM

Que j'ai trouvé en bonne santé physique et psychologiquement apte à participer à un programme d'études à l'étranger de deux ans maximum, équivalent à un master américain.

NOM DU MÉDECIN (EN LETTRES D'IMPRIMERIE)

ADRESSE

VILLE

PAYS

SIGNATURE

Centres du Rotary – Attestation d'assurance pour étudiants



Dactylographier ou écrire en caractères d'imprimerie. Remplir le formulaire en entier. Se référer au formulaire Avant de souscrire un contrat d'assurance. Seul ce formulaire ou une copie sera accepté par la Fondation. **Les attestations, e-mails ou brochures de la compagnie d'assurance ne sont pas admissibles.**

Je soussigné(e), certifie avoir obtenu une couverture d'assurance adéquate et répondant aux coûts des frais d'hospitalisation et de soins médicaux dans le(s) pays où j'ai l'intention d'étudier ou de me déplacer dans le cadre du programme des Centres du Rotary pour la paix, tout au long de mon stage et durant les conférences financées par la bourse, et ce pour la durée de mon séjour, à savoir :

(Couverture minimale)

250 000 USD (ou l'équivalent) pour frais médicaux et hospitalisation :

Nom de la compagnie d'assurance _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter (si disponible) _____
Numéro de votre police et du groupe (si disponible) _____

50 000 USD (ou l'équivalent) pour frais de rapatriement médical :

Nom de la compagnie d'assurance _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter (si disponible) _____
Numéro de votre police et du groupe (si disponible) _____

10 000 USD (ou l'équivalent) pour le rapatriement du corps en cas de décès :

Nom de la compagnie d'assurance _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter (si disponible) _____
Numéro de votre police et du groupe (si disponible) _____

10 000 USD (ou l'équivalent) en cas de mort accidentelle ou d'un membres

Nom de la compagnie d'assurance _____
Nom et numéro de téléphone de l'agent à contacter (si disponible) _____
Numéro de votre police et du groupe (si disponible) _____

De plus, je certifie que, si mon assurance est déjà en vigueur et/ou a été obtenue sur place, j'ai examiné toutes ses clauses et confirme qu'elle couvre le minimum requis pour les frais d'hospitalisation et soins médicaux, y compris décès accidentel et perte de membre, ainsi que pour le rapatriement pour urgence médicale ou le transport du corps en cas de mort accidentelle, et qu'elle est valide dans les pays où je voyagerai et celui où j'étudierai en tant que boursier de la Fondation Rotary.

Les dates de garantie du contrat doivent couvrir la totalité du séjour, y compris le jour prévu du départ pour l'étranger et le jour de retour. Veuillez indiquer la période de validité du contrat :

DU : _____ (jour) _____ (mois) _____ (année) → AU : _____ (jour) _____ (mois) _____ (année)
Prénom et nom (en majuscules) _____
Signature _____

Avant de souscrire un contrat d'assurance...



1. L'assurance me couvre-t-elle bien du moment où je quitte mon domicile jusqu'à mon retour dans mon pays ?
2. Suis-je déjà suffisamment couvert(e) par un contrat d'assurance personnelle, de mon employeur ou par celle de mes parents ?
3. Si une assurance médicale nationale est obligatoire ou offerte dans le pays où je vais étudier, quelles urgences ne sont pas couvertes ? (Par exemple : rapatriement pour soins médicaux d'urgence, blessures ou accidents survenus lors d'un sé-our à l'extérieur du pays d'études, décès ou invalidité accidentels, rapatriement du corps, etc.)
4. Comment remplir une demande de remboursement à l'étranger ?
5. Quels sont les délais pour les remboursements ?
6. Dois-je m'attendre à recevoir les remboursements à mon adresse à l'étranger ou chez moi ?
7. Quel est le montant de la franchise ?
8. Les médicaments prescrits sur ordonnance à l'étranger sont-ils remboursés totalement ou partiellement ?
9. Les bilans de santé ou visites non urgentes sont-ils pris en charge ?
10. Un suivi par un psychologue ou un psychiatre est-il pris en charge ?
11. Quelles sont les exclusions en matière d'antécédents médicaux ?
12. Comment suis-je assuré(e) en cas d'hospitalisation ?
13. Bien que les plafonds de remboursement pour soins courants soient élevés, quel est le pourcentage par tranche à ma charge ? (Par exemple, il est plus intéressant de payer jusqu'à 80 % des premiers 5 000 USD puis rien pour les demandes de remboursement au-delà de 5 000 USD plutôt que de devoir déboursier 50 % des premiers 100 000 USD de demandes de remboursement).
14. Quel sera mon contact le plus proche ? Qui devrais-je appeler en cas d'urgence ?
15. Les vaccinations obligatoires pour mon séjour à l'étranger sont-elles remboursées ?
16. Dois-je également souscrire à l'assurance offerte aux étudiants par l'établissement où je vais étudier si la couverture que j'ai obtenue répond déjà aux critères de la Fondation ?
17. Les soins dentaires sont-ils couverts par mon contrat ? Les frais d'optique ? Les accidents liés aux activités sportives ? Les accidents de voiture ou avec d'autres véhicules à moteur ? Quelles sont les garanties et les exclusions ?
18. Puis-je obtenir un exemplaire de mon contrat d'assurance dans ma langue maternelle ?
19. Mes frais médicaux seront-ils couverts si je tombe malade après mon retour dans mon pays, et que cette maladie est endémique dans le pays où j'ai étudié (originaire ou répandue) ?

Demande de titre de transport – RITS



Centres du Rotary pour la paix

Saisir sur ce document les informations demandées et le renvoyer électroniquement à RITS ou à l'une de ses agences régionales (voir la liste page 27). RITS n'acceptera aucun formulaire manuscrit. **Ce formulaire est à renvoyer dûment rempli au moins deux mois avant la date prévue de départ.**

Établissement désigné _____
NOM VILLE/PAYS

Correspondant à la Fondation _____

I. État civil

Prénom(s) et nom (tels qu'ils apparaissent dans votre passeport) _____

Sexe Homme Femme Date de naissance _____ / _____ / _____ Nationalité _____
JOUR MOIS ANNÉE

Téléphone (la journée) _____ Téléphone (le soir) _____
Indicatifs NUMÉRO Indicatifs NUMÉRO

Fax _____ E-mail _____
Indicatifs NUMÉRO

II. Voyage

Date de départ souhaitée _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE

Départ de _____
VILLE PAYS

Aéroport le plus proche du domicile ou du lieu de départ _____

Avez-vous souscrit une assurance qui correspond aux critères requis par le Rotary et qui vous couvre depuis le jour de votre départ ? _____

Au cas où les réservations ne peuvent être confirmées pour la date souhaitée, veuillez indiquer si vous préférez partir avant ou après cette date _____

Destination finale (ville d'études, domicile ou lieu du stage) _____
VILLE PAYS

N.B. : Si vous désirez faire escale au cours de votre voyage, les frais résultants vous incombent. Vous devrez vous acquitter de la différence du prix des billets et payer un coût forfaitaire (15 USD pour les vols dans un même pays ; 35 USD pour des vols internationaux). Ceux-ci devront être réglés à l'avance. Veuillez joindre une feuille indiquant l'itinéraire détaillé, y compris chaque ville où vous avez l'intention de faire escale, ainsi que la date de départ de chaque ville.

Adresses utiles



Page Web des Centres du Rotary pour la paix

Vous trouverez d'importantes ressources, les informations les plus récentes et les formulaires à télécharger sur www.rotary.org/fr/studentsandyouth/educationalprograms/rotarycentersforinternationalstudies.

Bureaux régionaux du Rotary International

Il se peut que le bureau régional du Rotary se charge d'émettre vos paiements. N'oubliez pas de communiquer vos coordonnées sur place, dès que vous les avez, à votre correspondant à la Fondation et au bureau régional le plus proche. Les boursiers en Argentine ont la possibilité d'envoyer toute correspondance destinée à Evanston par l'intermédiaire du bureau régional à Buenos Aires.

Siège du Rotary International

One Rotary Center
1560 Sherman Avenue
Evanston, IL 60201-3698
États-Unis
☎ +1 847-866-3000
☎ +1 847-328-8281
rotarycenter@unc.edu

Bureau Europe/Afrique

Rotary International
Witikonstrasse 15
CH-8032 Zurich
Suisse
☎ 41-44 387-71-11
☎ 41-44 422-50-41

Rotary International in Great Britain and Ireland (RIBI)

Kinwarton Road
Alcester, Warwickshire
Angleterre B49 6PB
☎ 44-1789-765-411
☎ 44-1789-765-570
secretary@ribi.org

Bureau du Japon

Rotary International
NS3 Bldg. 1F
2-51-3 Akabane
Kita-ku, Tokyo
Japon 115-0045
☎ 81-3 3903-3161
☎ 81-3 3903-3781

Bureau du Sud de l'Amérique latine

Rotary International
Florida 1, Piso 2
1005 Buenos Aires, C.F.
Argentine
☎ 54-11 5032-0096 à 0098
☎ 54-11 5032-0099

Bureau Pacifique Sud/Philippines

Rotary International
McNamara Centre, Level 2
100 George Street
Parramatta, NSW
Australie 2150
☎ 61-2 9635-3537
☎ 61-2 9689-3169

Bureau du Brésil

Rotary International
Rua Tagipuru 209
01156-000 São Paulo, SP
Brésil
☎ 55-11 3826-2966
☎ 55-11 3667-6575
www.rotary.org.br

Bureau de Corée du Sud

Rotary International
Room 705, Miwon Bldg.
43 Yoido-dong
Yongdungpo-gu
Séoul 150-733
République de Corée
☎ 82-2 783-3077, 783-3078 ou
782-3080
☎ 82-2 783-3079

Bureau de l'Asie du Sud

Rotary International
Thapar House
2nd Floor, Central Wing
124 Janpath
New Delhi, Inde 110 001
☎ 91-11 4225-0101 à 05
☎ 91-11 4225-0191 ou 92
www.risouthasia.org

Universités partenaires des Centres du Rotary pour la paix

Rotary Peace Center
University of North Carolina at Chapel Hill

FedEx Global Education Center
Suite 3020
301 Pittsboro Street
Campus Box 5145
Chapel Hill, NC 27599-5145
États-Unis

☎ +1 919-843-2792

☎ +1 919-962-5375

rotarycenter@unc.edu

www.rotarypeacecenternc.org

Rotary Peace Center

Duke University

Rubenstein Hall, Box 90237
Sanford School of Public Policy
Durham, NC 27708-0237
États-Unis

☎ +1 919-613-9222

☎ +1 919-684-2861

rotarycenter@unc.edu

www.rotarypeacecenternc.org

Rotary Peace Center
International Christian University

3-10-2 Osawa
Mitaka, Tokyo 181-8585
Japon

☎ 81-422-33-3681

☎ 81-422-33-3688

rotary@icu.ac.jp

<http://subsite.icu.ac.jp/rotary>

Rotary Peace Center

Universidad del Salvador

Dirección de Cooperación e
Intercambio Internacional
Rodríguez Peña 752
C1020ADP Buenos Aires
Argentine

☎ 54-11-4814-0526

☎ 54-11-4814-5025

maestriarrii@salvador.edu.ar

www.salvador.edu.ar/vrid/dcii/

centro_rotary_usal.htm

Rotary Peace Center
University of Bradford

Department of Peace Studies
West Yorkshire, BD7 1DP
Royaume-Uni

☎ 44-1274-235235

☎ 44-1274-235240

www.brad.ac.uk/acad/peace/rotary

Rotary Peace Center

University of Queensland

School of Political Science and
International Studies
Brisbane, Queensland 4072
Australie

☎ 61-7-3365-9544

☎ 61-7-3365-1388

pols@uq.edu.au

www.uq.edu.au/polsis/rotary

Rotary Peace Center

Chulalongkorn University

254 Vidhaya Pattana, 2nd Floor
Bangkok 10330
Thaïlande

☎ 66 02-611-6175

☎ 66 02 611-6176

peace@rotarychula.org

www.rotarychula.org

Agences de voyage approuvées par le RITS



Si aucune agence RITS ne se trouve dans votre pays, veuillez vous adresser au bureau RITS aux États-Unis.

ARGENTINE, CHILI, URUGUAY

Martha Sanchez
Eduardo Sanchez Viajes y Turismo
Florida 833
2 Piso Of. 202 « H »
1005 Buenos Aires
Argentine
☎ 54 11 43 11 6141
☎ 54 11 43 13 8091
martha@sanchezviajes.com.ar
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE L'AGENCE :
☎ 54 11 4613-0067

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

Debbie Fraser
Gilpin Travel
DX CP31045, PO Box 99381
Newmarket, Auckland
Nouvelle-Zélande
☎ 64 09 361 4730
☎ 64 09 361 4731
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE L'AGENCE :
☎ 64 9 361 4730
debbie@gilpin.co.nz
Appel gratuit depuis la Nouvelle-
Zélande :
☎ 0800 800 798 et composer le 1
Appel gratuit depuis l'étranger :
☎ 1 800 244 914

BRÉSIL

Rosely Tamashiro
Flytour American Express Business
Travel
Avenida Jurua, 641
Alphaville
Barueri, SP
Brésil
☎ 55 11 4502 2600
☎ 55 11 4502 2625
rotarybrasil@flytour.com.br

CORÉE DU SUD

Kerry Park
Sejoong Namu Travel Service
19th Fl., Samsung Life Bldg.
150, Taepyeongro 2-Ga
Jung-gu, Séoul 100-716
République de Corée
☎ 82 2 2126 7897
☎ 82 2 753 3114
kerry.park@kr.fcm.travel ou
tagiya@sejoong.com

ÉTATS-UNIS

American Express
Rotary International
1560 Sherman Ave. 12NW
Evanston, IL 60201-3698
États-Unis
☎ 1 847 866 3411
☎ 1 847 866 6297
ritsonline@rotary.org
EN DEHORS DES HEURES
D'OUVERTURE DE L'AGENCE :
☎ 800-842-0242 (depuis les
États-Unis) ou +1- 313-271-7887
(depuis l'étranger)

INDE

Bejoy Samuel
RI South Asia Office
Thapar House
2nd Floor, Central Wing
124 Janpath
New Delhi, 110 001
Inde
☎ 91 11 43613838
☎ 91 11 42250191/92
ritsindia@rotary.org

PHILIPPINES

Sheela "Lala" Butial
The Baron Travel Corporation
Ground Floor, Cityland 10
(Tower 2)
6817 Ayala Avenue North corner
de la Costa Street
Salcedo Village, Makati City
Philippines
☎ 632 817 4926
☎ 632-819-2993
corporate@barontravel.com.ph

Rapports de l'étudiant – Instructions



Chaque rapport doit présenter en 3 à 5 pages (sauf indication contraire) dactylographiées vos expériences en tant qu'étudiant dans un Centre du Rotary pour la paix. Inclure vos coordonnées complètes avec adresse postale, téléphone, e-mail et traiter les points suivants :

1. Activités et résultats scolaires
2. Interactions avec les Rotariens de votre région
3. Vos impressions sur le programme
4. Une description de vos réussites et des difficultés rencontrées. Indiquez les conférences auxquelles vous avez participé, les stages ou les présentations que vous avez effectuées (date, lieu, sujet) ainsi que les publications dans lesquelles vous avez été mentionné depuis votre dernier rapport.

Vous devez faire parvenir une copie de chaque rapport aux personnes suivantes :

- Correspondant à la Fondation
- Conseiller parrain
- Conseiller hôte
- Coordinateur de la région d'accueil
- Gouverneur du district parrain
- Gouverneur du district d'accueil

1^{er} rapport : Dû deux mois après le début des études. Joindre le formulaire *Confirmation des coûts* à la copie destinée à votre correspondant à la Fondation.

2^e rapport : Rapport détaillé de votre première année (à soumettre avant le début de la seconde année d'études).

3^e rapport : Rapport complet de votre stage d'été de 3 à 5 pages (plus les annexes et les photos), dû dans les 2 mois suivant la fin du stage. Envoyer le formulaire *Confirmation des coûts* avec une copie du rapport à votre correspondant à la Fondation.

Ce rapport décrit votre stage :

- Titre et responsabilités
- Temps forts et succès rencontrés
- Voyages réalisés (dates, pays/régions visités)
- Toute publication engendrée par votre activité
- Coordonnées de l'organisation où vous avez travaillé ou étudié
- Suggestions et conseils à un futur étudiant concernant cette organisation
- Impressions sur l'utilité de ce stage
- Impact de votre stage sur votre expérience d'étudiant d'un Centre du Rotary pour paix

Rapport final (le cas échéant) : Rapport de fin d'études (au terme du programme). Veuillez noter que votre billet retour ne sera émis qu'à réception de ce rapport. N'oubliez pas que la fin d'année est une période très chargée, n'attendez donc pas la dernière minute pour rédiger votre rapport.

Confirmation des coûts Centres du Rotary pour la paix



Afin de permettre à la Fondation Rotary d'évaluer les coûts d'une bourse, veuillez donner des informations les plus exactes possibles. Ce formulaire électronique doit être renvoyé à votre correspondant à la Fondation dans les deux mois suivant le début de vos études et doit être joint à votre premier rapport. La prochaine allocation ne sera versée qu'après réception de ce document.

PRÉNOM ET NOM

ÉTABLISSEMENT

VOTRE ADRESSE ACTUELLE

Logement et repas

Somme fournie par la Fondation _____

Coût du logement par mois _____

Dépenses mensuelles pour les repas _____

Autres frais associés au programme _____

Montant total _____

Stage



Les boursiers des Centres du Rotary pour la paix peuvent demander un financement de la Fondation pour le stage d'été. Celui-ci doit être en relation avec votre domaine de spécialisation et déterminé en coopération avec votre conseiller académique et le directeur du Centre du Rotary pour la paix. Les Rotariens de la région pourront sans doute vous renseigner sur les possibilités de stage, de recherche ou de mission de volontaires. Procurez-vous un formulaire de demande de financement, remplissez-le et présentez-le pour signature au directeur du Centre du Rotary pour la paix et au coordinateur de la région d'accueil, avant de le retourner accompagné de tous les documents requis à votre correspondant à la Fondation au moins 2 mois avant la date prévue du stage. La Fondation Rotary prendra la décision finale sur le financement des activités d'été de tous les boursiers. Attention : aucune demande ne sera considérée sans l'aval et la signature du directeur du Centre du Rotary et du coordinateur de la région d'accueil.

Activités à considérer : projet de recherche, stage ou autre activité professionnelle. Vous pouvez consulter www.rotary.org/fr/alumni pour vous renseigner sur les stages effectués par vos prédécesseurs.

N.B. : La Fondation n'autorisera pas les étudiants à effectuer un stage dans leur pays d'origine ni dans aucun des pays dans lesquels le Rotary n'autorise pas les voyages.

S'il est approuvé, la Fondation Rotary accordera une subvention forfaitaire de 6 500 USD pour couvrir les coûts afférant au stage. Il est de la responsabilité du boursier d'anticiper les frais auxquels il aura à faire face durant la période de stage. Il peut s'agir des déplacements de et vers le lieu de stage, du logement et de la pension sur place, des frais à honorer au Centre du Rotary pour la paix durant l'absence (loyer, etc.) ou de toute autre dépense.

Si le boursier perçoit un financement d'une autre source pour son stage, il doit en informer la Fondation.

La Fondation Rotary attend de chaque étudiant qu'il fasse un stage en rapport avec ses études. Ne pas participer à un stage/activité d'été approuvés par la Fondation, à moins d'avoir obtenu son consentement préalable, est une cause de révocation de bourse. Les étudiants doivent également, durant toute la durée de leur bourse, tenir la Fondation informée de leurs déplacements.

Les boursiers seront responsables d'organiser leurs déplacements de et vers le lieu de stage. Cette subvention forfaitaire aidera à financer l'achat de billets d'avion. Nous vous conseillons par ailleurs de les acheter suffisamment à l'avance pour bénéficier de tarifs plus abordables. Restez cependant conscients que ces fonds ne seront pas débloqués avant l'approbation de la demande de stage par votre correspondant à la Fondation.

Vous devez fournir un rapport complet de votre stage/activités durant l'été, à retourner deux mois au plus tard à votre correspondant, après la fin de votre stage ou deux mois au plus tard après le début de la deuxième année universitaire (le cas échéant).

Les boursiers doivent revenir dans leurs Centres du Rotary pour la paix respectifs au début de la seconde année universitaire ou plus tôt.

Demande de financement – Stage pour étudiants des Centres du Rotary



Veillez remplir et renvoyer ce formulaire accompagné des documents requis à votre correspondant à la Fondation. Une photocopie doit également être envoyée au directeur de votre Centre et à votre conseiller académique. Les étudiants ne peuvent pas effectuer leur stage dans leur pays natal ni dans aucun des pays dans lesquels le Rotary interdit les voyages.

Prénom et nom _____

Centre du Rotary _____

Veillez joindre les documents suivants :

1. Une proposition de stage d'une page :

- Décrire l'activité en précisant le nom de l'organisation avec laquelle vous souhaitez collaborer et les coordonnées d'un contact.
- Décrire en quoi ce stage vous sera bénéfique dans le cadre du programme des Centres du Rotary pour la paix et de votre carrière dans les domaines de la paix et de la résolution des conflits.

2. Une photocopie de la lettre d'invitation

Vous devez fournir une lettre sur papier-à-entête, datée et signée, émanant de l'organisation avec laquelle vous souhaitez collaborer et signifiant son accord. Elle doit indiquer le lieu et les dates du stage ainsi que toute autre correspondance (ou document) relative au contenu de votre stage.

3. Calendrier de stage et estimation du budget

Inclure un calendrier comprenant le(s) lieu(s) de stage et sa durée (en semaines). Il est attendu des boursiers qu'ils restent avec la même organisation pour au moins un mois. Le stage doit avoir une durée minimale de deux mois. Inclure également un budget approximatif pour le stage.

Je reconnais que la Fondation Rotary n'étudiera pas ma demande si celle-ci n'est pas signée par les personnes ci-dessous. Je reconnais que la Fondation Rotary se réserve le droit de refuser un financement en fonction du pays de destination, notamment mon pays natal et ceux figurant sur la liste du Rotary International des pays où les déplacements ne sont pas autorisés. Je m'engage à accepter la décision de la Fondation Rotary. Je certifie qu'à ma connaissance les informations fournies sont exactes. Je m'engage à restituer à la Fondation Rotary tout solde à l'issue de mon stage ou la totalité des fonds en cas d'annulation du stage. Je m'engage à fournir à la Fondation Rotary un compte rendu complet de mon stage conformément au *Livret du boursier des Centres du Rotary pour la paix – Master*.

SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT Le _____

SIGNATURE DU DIRECTEUR DU CENTRE DU ROTARY Le _____

SIGNATURE DU ROTARIEN CONSEILLER HÔTE Le _____

Stage – Formulaire de confirmation des coûts



Afin de permettre à la Fondation Rotary d'évaluer les coûts du stage, veuillez donner des informations les plus exactes possibles. Ce formulaire électronique doit être renvoyé à votre correspondant à la Fondation à l'issue du stage pour que la prochaine allocation puisse être versée. Ce formulaire doit être envoyé électroniquement.

PRÉNOM ET NOM

CENTRE DU ROTARY

Les montants doivent être indiqués dans la devise locale du lieu de votre stage

Hébergement (pour un mois) _____

Nourriture (pour un mois) _____

Transports sur place (total) _____

Frais divers (détailler) _____

Montant total _____

Demande de financement – Conférence/recherches pour étudiants des Centres du Rotary pour la paix



Veillez remplir et renvoyer ce formulaire accompagné des documents afférents requis à votre correspondant à la Fondation au moins un mois avant la date de la conférence ou avant de débiter vos recherches. Le financement de recherches est destiné à couvrir les dépenses de production telles que les photocopies, l'édition, la traduction et la reliure, encourues dans le cadre de la préparation de votre thèse. **Les demandes reçues après que la conférence ait eu lieu ou avant d'en avoir obtenu l'autorisation pour les recherches ne seront pas examinées.** Il n'y a pas de financement possible à l'issue du programme.

Nom de l'étudiant (nom, prénom) _____

Centre du Rotary et années de bourse (ex. : 2010-2012) _____

Type d'activité (conférence ou recherches) _____

MONTANT TOTAL SOLLICITÉ AUPRÈS DE LA FONDATION ROTARY
(préciser la devise)

FINANCEMENT DÉJÀ REÇU
(pour une conférence/recherches)

Veillez joindre les documents suivants pour une demande de financement de participation à une conférence :

1. Une page décrivant l'objectif de votre participation à cette conférence, les contacts qui seront pris, le lien avec le programme d'études, l'organisation ou institution organisant la conférence, le lieu et les dates.
2. Des documents justifiant le coût de la conférence. Veuillez noter que les fonds disponibles sont restreints et que seuls seront financés le billet d'avion, les frais d'inscription à la conférence et une nuit d'hôtel à un coût raisonnable (loger chez un Rotarien est encouragé). **La Fondation ne finance ni les repas ni les transports.**

Veillez joindre les documents suivants pour une demande de financement de recherches :

1. Une page décrivant votre projet de recherches et un budget détaillé.
2. Un budget détaillé comprenant pièces justificatives ou devis.

Je certifie qu'à ma connaissance les informations fournies sont exactes et que les dépenses listées correspondent à un coût de participation raisonnable à cette conférence. Je m'engage à fournir à la Fondation Rotary un compte rendu complet de ma participation et des contacts pris ainsi que les justificatifs de mes dépenses approuvées. En cas d'infraction à ces règles, je m'expose à un arrêt des financements de la Fondation.

SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT Le _____

SIGNATURE DU DIRECTEUR DU CENTRE DU ROTARY Le _____

Glossaire



Bourses de la Fondation – La Fondation Rotary est le plus important pourvoyeur de bourses privées. Elle cherche ainsi à développer la compréhension entre les peuples et finance plusieurs types de bourses de premier et deuxième cycle dans des domaines variés et dans des universités du monde entier. Les bourses financent une année d'études et couvrent une grande variété de sujets dans de nombreuses universités partenaires dans le monde.

Boursier des Centres pour la paix – Un étudiant sélectionné par la Fondation Rotary récipiendaire d'une bourse d'études dans l'un des Centres du Rotary pour la paix finançant un programme de niveau master américain d'au plus deux ans sur les relations internationales, la paix et la résolution des conflits, ou un certificat de développement professionnel sur la paix et la résolution des conflits.

Conseiller hôte – Le principal contact rotarien de l'étudiant sur place.

Conseiller parrain – Un Rotarien du pays d'origine, chargé d'informer l'étudiant avant son départ pour l'étranger.

Coordinateur de la région d'accueil – Ce Rotarien, désigné par le président du conseil d'administration de la Fondation, sert de contact principal entre les Rotariens de la région d'accueil et le directeur du Centre du Rotary. En étroite collaboration avec la Fondation Rotary, il s'occupe de la promotion des activités des Centres du Rotary, coordonne les activités de formation et d'information et facilite la participation du club et du district d'accueil à ces activités.

Correspondant à la Fondation – Un membre du personnel de la Fondation est affecté à chaque étudiant pour l'aider avant et durant ses études. Il s'agit du principal contact de l'étudiant à la Fondation.

District Ami des Centres du Rotary – Un district qui décide d'allouer 25 000 USD chaque année ou 50 000 USD tous les deux ans de son Fonds spécifique de district pour financer la bourse d'un étudiant dans un Centre du Rotary pour la paix.

District Fondateur – District qui s'est engagé à verser 50 000 USD ou plus à partir de son Fonds spécifique de district pour financer les études dans un Centre du Rotary pour la paix d'un étudiant en 2002-2004 ou 2003-2005.

District parrain – Le district rotarien ayant soumis le dossier du candidat à la Fondation.

Région d'accueil – Elle comprend en principe le district où se trouvent le Centre et les districts environnants. Sa taille varie selon les pays.

Universités partenaires – Les universités sélectionnées par la Fondation ayant accepté d'accueillir les Centres du Rotary pour la paix.

